



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24014490

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

03 JAN. 2024

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0473 953 282

Nom

(en entier) : **ACTIA Telematics Services**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Chausée de Marche, 774 à 5100 Naninne****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait du procès-verbal du 19/04/2021:

Les actionnaires nomment en tant que commissaire de l'entreprise: FCG Réviseurs d'entreprises sri, représenté par Steve Lottin.

Le commissaire effectuera sa mission sur trois exercices. Ce mandat prendra fin l'assemblée générale de 2024, sous réserve de réélection.

La rémunération du mandat est fixée à 3.750,00 EUR par an (hors TVA et frais) et doit être augmentée des contributions de l'IBR, des frais de voyage, des frais habituels et de la TVA. Pour les exercices suivants, la rémunération sera augmentée afin de refléter l'augmentation du niveau général des prix. Les travaux supplémentaires seront toujours facturés séparément. Le montant est ajustable en cas de changement fondamental dans la structure de la société ou en cas de changement dans les fonctions du commissaire.

Actia Group SA
Administrateur
Représentant Jean-Louis Pech

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)